

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 336

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à 18 heures ; et l'on y trouvera, avec des cartes d'entrée pour les séances de la S. d. N., des journaux féministes, et des publications de la S. d. N. ; on pourra aussi s'y procurer des renseignements et des adresses, y prendre le thé, ou des repas, au restaurant du rez-de-chaussée, y faire sa correspondance et y écrire des articles, une machine à écrire étant à la disposition des visiteuses, etc. etc. En outre, et comme chaque année, il sera organisé dans ce Bureau des causeries sur des sujets d'intérêt féminin, faites par des spécialistes de différents pays, et des réceptions et des réunions familiales y seront données, qui permettront de rencontrer toutes les personnalités féministes internationales, de passage à Genève à ce moment. Plusieurs membres du Comité de l'Alliance ont déjà annoncé leur intention de venir à Genève pour aider M^{lle} Gourd, Secrétaire de l'Alliance, et notamment Mrs Corbett Ashby, Présidente, Miss Sterling, Trésorière, M^{mes} Malaterre-Sellier, Schreiber, Plaminkowa, sénateur, vice-présidentes, peut-être M^{lle} Atanatskovitch, secrétaire adjointe, ainsi que des Présidentes de Sociétés affiliées de l'Alliance et des membres de la Commission du Travail.

De plus en plus, et chaque année davantage, Genève devient, et surtout pendant le mois de septembre, un centre de vie internationale intense. Nous pensons donc que, non seulement les membres de l'Alliance, mais encore toutes les lectrices de ce journal auront intérêt et profit à connaître dès maintenant l'adresse de ce Bureau, où elles trouveront, de même que toutes celles de leurs amies qu'elles voudront bien y adresser, l'accueil le plus sympathique, en même temps que toutes les possibilités pour rendre leur séjour à Genève facile et intéressant.

De-ci, De-là...

Changement d'adresse.

La Frauenzentrale de Zurich, et avec elle certains des services, comme l'Office suisse des Professions féminines, et l'Ecole sociale, auxquels nous avons pris en Suisse romande l'habitude de recourir souvent, nous annoncent leur changement d'adresse dès le 1^{er} juillet écoulé : Schanzengraben, 29, Zurich, 2. C'est l'extension toujours plus grande de ces activités féminines qui a nécessité l'abandon de l'immeuble de la Talstrasse, où quatorze ans durant nombre d'entre

dans le magnifique gymnase ou dans le jardin aménagé à cet effet ; ils jouissent d'une piscine couverte, d'un grand auditoire pour l'enseignement théorique, d'une bibliothèque, de salles de réunion et de fêtes. Leur séjour et leur enseignement sont payés par la caisse centrale de la Fédération. Leur méthode de gymnastique nous a fait une profonde envie ; moins intellectualiste que la rythmique dalcroziennne, basée cependant sur la musique, plus esthétique que la culture physique telle qu'elle est pratiquée chez nous, elle nous a paru une merveilleuse discipline du corps qu'elle assouplit, et de l'esprit qu'elle entraîne à un travail d'ensemble d'une grande beauté. Lorsqu'on réalise que la presque totalité de la jeunesse féminine appartient à cette organisation, on comprend qu'il y ait dans ce peuple des possibilités inconnues chez nous.

Les homes Masaryk construits par la ville de Prague sont un ensemble de 21 bâtiments situés en dehors de la ville, à la lisière de la forêt, et inaugurés en mai 1929. D'une architecture simple, ils ne font cependant pas l'effet de casernes. Six maisons sont des asiles de vieillards, de 200 lits chacune ; les 4 suivantes sont des hôpitaux d'incurables. En tout, il y a la place pour 2000 pensionnaires adultes. Partout, de l'air et de la lumière à profusion et des installations sanitaires et médicales parfaites. Des promenoirs couverts relient ces maisons entre elles, de sorte que les vieillards peuvent se tenir dehors par tous les temps. A une extrémité du *settlement* se trouvent les maisons d'enfants, qui hébergent des enfants incurables ou épileptiques, des convalescents de l'âge le plus tendre jusqu'à la fin de l'âge scolaire ; 500

nous, visiteuses d'autres cantons, avons toujours trouvé un accueil cordial et des indications utiles, accueil et indications qui, nous le savons, nous attendent également dans ce nouveau local. Le magasin de vente et le restaurant restent à la Talstrasse.

Les Congrès de l'été.

En voici encore deux, qui intéresseront certainement nos lectrices : d'abord le Xe Congrès Démocratique International pour la Paix, qui aura lieu cette année à Ostende, du 2 au 7 septembre, y compris des réunions à Bruxelles, à Liège et à Anvers, toutes consacrées à la question actuellement à l'ordre du jour des Etats-Unis d'Europe. Ce Congrès sera précédé par l'inauguration du Foyer de la Paix, à Bierville, du 24 au 31 août.

D'autre part, le Comité des Relations internationales de la Fédération américaine des Femmes d'affaires et professionnellement occupées annonce pour les 24, 25 et 26 août, à Genève (Hôtel Carlton), une première Conférence internationale, qui promet d'être intéressante, une douzaine de pays devant être représentés à cette rencontre. De plus en plus, en effet, la femme qui embrasse une profession, et se rend ainsi complètement indépendante économiquement, constitue une force jeune et neuve, entre les mains de laquelle se trouve peut-être l'avenir de notre mouvement féministe, un peu lassé par l'effort de pure philanthropie sociale ; et il est possible qu'une nouvelle organisation de cet ordre, si elle arrive à se réaliser sur une base suffisamment large et démocratique, sans pratiquer un exclusivisme intellectuel regrettable, soit appelée à jouer un rôle prépondérant. Car, combien des participantes au Congrès de Vienne n'ont-elles pas eu l'impression que notre histoire féministe se trouvait arrivée à un tournant !

La « reine de l'air ».

On a écrit et dit tout ce qu'il y avait à écrire et à dire sur le compte d'Amy Johnson, la vaillante étudiante anglaise, qui a accompli toute seule, en un laps de temps remarquablement court, ce vol de Londres en Australie, qui, il y a dix ans encore, aurait semblé le plus merveilleux conte de fées. Et il nous plaît de relever ici les qualités d'endurance, de sang-froid, de courage moral et physique manifestées à cette occasion par une « faible » femme, une de celles que l'on déclare encore dans certains de nos Parlements retardataires trop peu maîtresses de leurs nerfs pour voter...

La maîtrise des femmes dans l'aviation est certainement un des faits caractéristiques de cette dernière décennie, et tout spécialement en Angleterre. Comme le remarque justement notre confrère *The Vote*, l'exploit d'Amy Johnson a ouvert des perspectives nouvelles à l'aviation, dont celle-ci va pouvoir profiter (les bateaux les plus rapides mettent 32 jours à accomplir le trajet que Miss Johnson a couvert en 15 jours, plus un arrêt forcé de 3 jours pour des réparations à son appareil). Et ce qu'il est intéressant

lits sont répartis en 4 maisons. Les leçons se donnent en plein air, si possible dans la forêt, ou alors dans des salles gaies et bien aérées. Les enfants ont à leur disposition un solarium sur le toit, une piscine couverte, et plusieurs bassins d'eau en plein air, une salle de gymnastique ; les salles à manger et à jouer sont arrangées d'une façon charmante, quoique sans aucun luxe. Tout est gai, propre, adapté à son but. Une cuisine centrale nourrit toute cette population ; nous avons visité les bâtiments de cuisine et de lessiverie, et nos yeux de ménagères ont été émerveillés par cette organisation qui a tout prévu, et qui n'a pas été conçue par des hommes seuls ! Une salle de théâtre, de conférences et de cinéma offre à chaque pensionnaire valide une soirée ou une matinée par semaine de bienfaisante récréation. La bibliothèque distribue des livres. Une chapelle aménagée pour les deux confessions, se trouve à l'entrée du *settlement*. Non loin des maisons des enfants se trouve encore une baraque de cure d'air pour les enfants de la ville qui viennent y passer les journées de la bonne saison. Ils sont isolés des pensionnaires, mais profitent de la cuisine commune. Et malgré les installations hygiéniques modernes les plus perfectionnées, malgré la cuisine excellente, mais sans doute grâce à la rationalisation de l'entreprise, le prix de la journée de pension est relativement bas : 600 couronnes par mois pour un malade, 450 couronnes pour un vieillard valide (la couronne tchèque équivalait à 15 centimes suisses). Le service médical est assuré par 15 internes et dirigé par des cliniciens d'Université. Tous les traitements électriques et les

encore de signaler, c'est que ce n'est pas seulement à son courage et à son endurance qu'elle doit son succès, mais aussi à sa connaissance technique complète de son appareil, qui lui a permis de surveiller continuellement le fonctionnement de sa légère avionnette de rencontre, et d'obtenir d'elle, par conséquent, ce que l'on n'aurait pas attendu même d'un engin beaucoup plus puissant et plus perfectionné.

Les deuils.

Le Conseil national des Femmes françaises a perdu récemment l'une de ses vice-présidentes, la marquise de Loys-Chandieu, qui fut l'une des meilleures collaboratrices de Mme Avril-de Sainte-Croix en Alsace, où elle présidait la branche du Bas-Rhin du Conseil. S'intéressant spécialement aux questions de secours aux blessés, après avoir travaillé pendant la guerre dans un lazaret à Verdun, à Arras et à Strasbourg, elle était aussi vice-présidente de la Société des Dames de la Croix-Rouge française, à laquelle elle a rendu des services importants.

D'autre part, nous avons le regret d'apprendre le décès survenu à Genève, après une cruelle maladie, de Mme Lucile Mathey, bien connue dans tous les milieux qui s'occupent de philanthropie. Mme Mathey était une de ces femmes d'affaires remarquablement organisatrices encore trop rares chez nous, mais chez laquelle ce don des affaires n'avait point atténué la bonté de cœur, et le sens très juste des revendications féministes: aussi, même lorsqu'elle dirigeait encore cette Pension de « la Résidence », dont elle avait su faire un « home » parfait pour nombre de familles étrangères en séjour à Genève, s'intéressait-elle très vivement à l'activité de l'Union des Femmes, par exemple. Plus tard, elle présida, et avec quel savoir-faire, la Commission des Finances de l'Exposition genevoise du Travail féminin, apportant aussi sa précieuse collaboration au restaurant de cette Exposition. D'autre part, elle avait fait partie pendant bien des années du Conseil d'Administration de la Société coopérative de consommation, où ses avis et ses conseils étaient extrêmement appréciés. Et enfin, il n'y eut pas, à Genève, pendant bien des années, de bazar de charité pour lequel on n'eût pas recours à elle.

Notre journal tient à exprimer ici à sa famille l'assurance, de tous ses vifs regrets.

bains médicaux sont prévus, il y a aussi une salle d'opération.

Nous avons été frappées par l'air heureux de ces vieillards, et des couples nous ont montré leurs chambres avec une visible satisfaction. Ils jouissent d'une grande liberté, tout en étant soumis à certaines obligations, de propreté surtout. Ils nous ont affirmé qu'on ne pouvait pas être mieux soigné qu'ils ne le sont.

J'arrive à la dernière impression de notre séjour à Prague. Ce fut, au banquet d'adieu dans le bâtiment de la Foire d'échantillons, l'apparition des « enfants Bakulé » qui nous chantèrent de vieux Noëls tchèques. Des artistes de premier ordre que ces enfants et jeunes gens estropiés, ou recueillis dans les faubourgs de Prague, et incorporés dans la communauté du Dr. Bakulé. C'est le miracle accompli par la musique et par l'amour d'un homme. Je n'ai pas eu le temps moi-même d'aller voir l'Institut, mais une de mes collègues suisses y a passé une partie du jour du départ et m'écrivit y avoir fait une des plus belles expériences de sa vie. Des enfants négligés par la nature, sans bras, sans jambes, faibles, contrefaits, deviennent là des membres utiles de la société, capables de se tirer d'affaire, et les gavroches des faubourgs y sont transformés en de purs artistes qui donnent le produit de leurs concerts à la communauté. Bakulé et ses élèves ont connu, pendant et peu après la guerre, les pires misères, mais jamais ils n'ont perdu courage. Enfin, la Croix rouge américaine, ayant compris la valeur de cette œuvre, leur a donné des fonds pour acquérir leur maison actuelle.

L'audition de ce chœur d'enfants a été la grande leçon finale du Congrès, et nous a soulevées au dessus des imperfections de nos travaux. Aussi, lorsqu'on s'est dit adieu, en prenant le café noir servi sur le toit du bâtiment de la Foire, sous un ciel nocturne éclairé par une lune d'argent, l'esprit d'entente, la volonté de collaboration et les amitiés anciennes et nouvelles ont formé un accord parfait, qui nous a fait comprendre une fois de plus la valeur de ces rencontres.

A. de M.

La quinzième femme députée anglaise.

Contre toutes les prévisions, la dernière élection complémentaire anglaise vient d'envoyer une femme travailliste siéger à la Chambre des Communes. Lady Noel Buxton vient, en effet, d'être élue dans une région agricole du comté de Norfolk, en remplacement de son mari, Lord Buxton, ancien Ministre travailliste de l'Agriculture, entré récemment à la Chambre des Lords.

Ce n'est pas du tout la première fois que l'on voit, en Grande-Bretagne, une femme être élue en remplacement de son mari porté à la pairie (ce fut notamment le cas lors de la première élection de Lady Astor), et l'on paraît accoutumé dans ce pays à ce fait, qui étonne un peu nos notions politiques continentales, d'un lord travailliste, dont la femme, malgré son titre de « Lady », pose sa candidature au Parlement sur un programme socialiste, et contre un candidat conservateur! La candidature de Lady Buxton, pour autant que nous le croyons, était d'ailleurs appuyée par les organisations féministes anglaises, aux questions desquelles elle avait répondu favorablement.

Pas de femmes à la Chambre des Lords.

Malheureusement, à ce succès féministe en Angleterre succède, à quelques jours de distance, en Angleterre également, un échec: le rejet, par la Chambre des Lords, à la majorité de 53 voix contre 49, de la proposition de Lord Astor reconnaissant aux femmes pairs d'Angleterre le droit de siéger à la Chambre Haute.

Toutefois, cette faible majorité d'opposants est, elle aussi, un signe des temps.

Les œuvres de patronage des buveurs à Genève

Le problème, toujours d'actualité, hélas! de l'ivrognerie, de la protection de la famille et de l'ordre social contre l'inconduite des buveurs a, ces dernières années, réalisé à Genève de réels progrès grâce à l'application, dès le 1^{er} octobre 1928, de la loi du 18 juin 1927 sur le relèvement et l'internement des alcooliques, grâce aussi à l'initiative privée.

De longue date, on le sait, le canton de Louis-Lucien Rochat a été, pour les diverses sociétés d'abstinence, le champ d'une activité efficace. D'autre part, depuis plus d'un quart de siècle, un comité s'occupe spécialement du placement dans les asiles suisses pour buveurs des alcooliques invétérés, pour lesquels l'internement est devenu nécessaire. Mais, jusqu'en octobre 1928, ce changement de milieu, si souvent l'unique planche de salut pour le buveur et son entourage, ne pouvait être appliqué qu'aux alcooliques disposés à signer, après la visite médicale, leur demande d'internement; les autres, les plus atteints dans leur volonté et leur sens moral, les plus dangereux pour eux-mêmes et pour autrui, pouvaient continuer à répandre autour d'eux la misère et la terreur, jusqu'au jour où leur état les conduirait à la prison, à l'asile d'aliénés, ou au cimetière.

I. Internement administratif.

Les milieux informés demandaient donc que Genève fût, à l'instar d'autres cantons, dotée d'une loi permettant l'internement obligatoire des buveurs reconnus dangereux. En 1922, alors que l'accroissement d'après guerre de l'alcoolisme était signalé en Suisse avec émoi, M. Bauler, agent de la Croix-Blanche genevoise, terminait par ces lignes un article fortement documenté: « Ne se trouvera-t-il pas chez nous un bon nombre de citoyens, magistrats, juges, philanthropes, éducateurs, pour nous aider à mettre enfin sur pied la loi d'internement que nous souhaitons dès longtemps? »

Certaines difficultés s'opposaient à la réalisation de ce vœu, l'une entre autres d'ordre juridique. En vertu de la Constitution genevoise de 1848, il ne peut être porté atteinte à la liberté d'un citoyen qu'en cas de *jugement*. Or, l'alcoolique est un malade qu'il s'agit de guérir et non de punir. Quelle serait l'autorité judiciaire dont la décision revêtirait le caractère, non d'une sanction, mais d'une mesure de protection? En 1923, une Commission du Grand Conseil se mit à la préparation d'un projet de loi qui aboutit enfin, sous l'impulsion de